



Point d'étape pour la Ligue 13 qui agit sur deux fronts très concrètement en soutenant la recherche locale dont 100 000 euros à Marseille Immunopôle et en accompagnant les patients. PHOTO MIGUE MARIOTTI

Santé. La ligue contre le cancer des Bouches-du-Rhône a soutenu la recherche locale à hauteur de 600 000 euros et vient de recruter sept emplois d'avenir.

Toujours plus proche des patients

■ La Ligue 13, forte de 16 300 adhérents, priorise le soutien à la recherche. Elle vient de soutenir à hauteur d'un million d'euros, le nouveau bâtiment IPC III et a doté la recherche locale en 2013 de plus de 600 000 euros dont 100 000 euros à la création de Marseille immunopôle. Eric Vivier, vice-président de la ligue 13, directeur du centre d'immunologie de Marseille-Luminy, a insisté devant la presse, à la veille du dévoilement du 3e plan cancer sur « une bonne nouvelle » : « la révolution réelle thérapeutique dans la prise en charge des cancers métastatiques » via la fabrication d'anticorps (monoclonaux) « qui permettent de reprogrammer le système immunitaire afin qu'il

soit plus efficace pour lutter contre les pathologies tumorales. L'idée n'étant pas de cibler la cellule tumorale mais le système immunitaire ». Il porte le projet Marseille Immunopôle : « le rassemblement de toutes les forces vives de l'immunologie marseillaise » (lire ci-dessous).

Pour doper sa présence sur le terrain, la Ligue a recruté sept emplois d'avenir. Anaïs était agent de service hospitalier et Sarah vient de terminer son service civique. Elles ont accepté de devenir les « Sourires de la ligue », mission qu'elles remplissent pour un an à l'Institut Paoli Calmettes. « Cela nous donnera l'occasion de préparer la formation d'aide-soignante

et d'infirmière. Et surtout d'obtenir une expérience qui peut servir de tremplin dans notre parcours ». Elles sont chargées « d'écouter les états d'âme des patients », a précisé Henri Mercier, président de la Ligue contre le cancer des Bouches-du-Rhône. Parce que les 200 bénévoles ne suffisent plus, il fallait des « bénévoles permanents » voire mieux, « des ambassadrices de la ligue contre le cancer sur le terrain ». Le recrutement a débouché sur des conventions avec l'IPC et l'AP-HM. Brigitte Cavalero, directrice générale de la mission locale Marseille s'est félicitée du dispositif. La mission compte 24 000 jeunes de 16-25 ans, les parents pauvres de l'emploi mais qui sont « des jeunes

de grande valeur à qui il faut tendre la main » a-t-elle souligné.

Dans le cadre de la semaine nationale de lutte contre le cancer, sera organisée une flash-mob le 22 mars sous l'ombrière du vieux-port. « Pour la première fois on organisera le 21 juin, le « Relais pour la vie » en partenariat avec le village Oxylane de Bouc-Bel-Air », expliquait Magali Maugeri, directrice de la Ligue 13. Outre les activités gratuites auxquelles participent 200 patients, « nous allons développer six points d'ancrage dans le département dont un à Aubagne en 2014, dans une maison de quartier, ainsi que dans les quartiers Nord ».

NATHALIE FREDON

L'Immunopôle dans les starting-blocks

■ « L'histoire dira si j'ai raison ou pas, mais on est possiblement, comme au moment où on a proposé les antibiotiques pour combattre les maladies bactériennes. C'est véritablement une révolution. On est en train grâce à l'immunothérapie, pas forcément seule, parfois en combinaison, de transformer certains cancers très sévères en maladie contrôlée. Certains patients sont en rémission complète dans du mélanome métastatique ce qui est absolument sans précédent ». Eric Vivier, Professeur au laboratoire d'immunologie de la Conception (AP-HM), directeur du centre d'immunologie Marseille-Luminy créé en 1976, membre fondateur de la société de biotechnologies Innate Pharma, et pilote du projet Marseille Immunopôle parle donc de « révolution réelle thérapeutique dans la prise en charge des cancers métastatiques ». Un anticorps fabriqué à Marseille est d'ailleurs « testé actuellement, dans certains cas de leucémie et de tumeurs solides pour savoir s'il y aura, là aussi, des solutions thérapeutiques à proposer à des patients ». En 40 ans, Marseille a développé « une véritable expertise » explique-t-il. « Non

seulement en immunologie fondamentale mais aussi dans les applications de la recherche fondamentale, et donc dans l'aide à la prise en charge des patients, en particulier ceux qui ont le cancer. En 2013, toutes les forces vives de l'immunologie marseillaise, qu'il s'agisse du niveau fondamental, plus clinique et aussi industriel, ont décidé de vraiment travailler ensemble ». La structure sera unique en France. Elle « regroupe plus de 2500 personnes dont 2000 cliniciens, plus de 500 chercheurs, 3000 lits d'hospitalisation, des industriels, des plateformes technologiques pour offrir au niveau national et européen une expertise en immunologie à toutes les échelles ». Le pôle de compétitivité Eurobiomed assure « l'ingénierie du projet », l'impulsion ayant été donnée par la création de Aix-Marseille Université (AMU) et « dans le contexte métropolitain », précise Eric Vivier. Rien d'étonnant à ce que Marylise Lebranchu, ministre de la décentralisation ait effectué une petite visite fin décembre. Un feu vert ? « C'est sûr que ça nous fait plaisir. Cela montre que l'Etat est intéressé. De manière totalement légitime, l'expertise marseillaise permet

d'avoir un leadership national et de faire partie des premières grandes structures d'immunologie au niveau européen ». Plusieurs axes seront structurants. « On est en train de repenser l'offre d'enseignement pour qu'elle soit plus attractive et cohérente, détaille le Pr Vivier. De nouveaux modules sont attendus pour 2015. Sur la recherche fondamentale, elle « se développe mais on a besoin d'investissements beaucoup plus importants du privé dans le tissu de recherche académique en France ». Une banque d'échantillons va être créée avec l'AP-HM pour disposer de « ressources biologiques ». Sur la recherche clinique, « on a lancé une réflexion sur le lancement de départements transversaux de phase I, en particulier à l'AP-HM, de manière à accélérer l'accès de nos patients aux traitements innovants ». Le dernier volet touche à l'industrie et l'emploi car « Marseille Immunopôle a l'ambition de créer des emplois ». Et concernant l'arrivée d'un gros labo partenaire ? « Pas encore de réponse signée ». Marseille Immunopôle est bien dans les starting-blocks.

N.F.

En bref

Chat torturé : vox populi vox felini

L'homme interpellé vendredi à Marseille, après la diffusion de vidéos sur internet le montrant jetant un chat en l'air à plusieurs reprises, a été condamné lundi par le tribunal correctionnel à un an de prison ferme. « Je ne sais pas ce qui m'a pris, j'ai fait le con, je regrette », a déclaré à l'audience Farid Ghilas, 24 ans, jugé en comparution immédiate, alors que s'étaient rassemblés devant le tribunal près de 200 défenseurs des animaux.

Une peine d'interdiction définitive de détention d'animaux a également été prononcée à l'encontre du prévenu, qui est maintenu en détention.

« Il a agi avec une perversité particulière et un sadisme marqué qui a révolté la planète entière », il a fait preuve d'une « absence de toute barrière morale et d'un sadisme froid », avait argué dans son réquisitoire le procureur Emmanuel Merlin.

Sur des vidéos projetées au tribunal, on voit le jeune homme, originaire de la cité de la Maurelette dans les quartiers Nord de Marseille, jeter le plus haut et le plus loin possible un petit chat blanc et roux, Oscar, qui retombe lourdement sur le sol en béton.

Le petit animal de cinq mois a été retrouvé vivant. Visiblement traumatisé et souffrant d'une fracture de la patte, il doit être opéré prochainement. « Je me promenais dans le quartier avec un jeune, on marchait dans la rue. J'ai vu le chat, il venait vers moi, ça m'est venu comme ça, j'ai pas réfléchi, je ne sais pas qui a eu l'idée de filmer », a tenté d'expliquer Farid Ghilas à la barre, devant une salle comble.

« Je recommencerais plus, c'est promis », a ajouté le prévenu, condamné à huit reprises et déjà incarcéré par le passé, notamment pour des faits de violences. Plusieurs associations s'étaient constituées parties civiles, dont les fondations Brigitte Bardot et 30 millions d'amis, la SPA ou encore l'association parisienne Stéphane Lamart de défense des animaux, dont la chanteuse Stone est la porte-parole.

Les ouvrières venues d'ailleurs

Conférence sur les « Ouvrières venues d'ailleurs : cheminement d'une précieuse main-d'oeuvre au service des industries du Sud-Est de la France », ce soir à 18h30 au Centre aixois des archives départementales, 25, allée de Philadelphie. Doctorant en histoire contemporaine, Stéphane Kronenberger se propose de suivre l'ouvrière tout au long de son complexe cheminement englobant dans une même dynamique espace de départ et de destination.